

# Reconnaissance des diplômes: interview avec Rudolf Natsch : "pouvoir travailler à l'étranger"

Autor(en): **Lenzin, René / Natsch, Rudolf**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **23 (1996)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912448>

## **Nutzungsbedingungen**

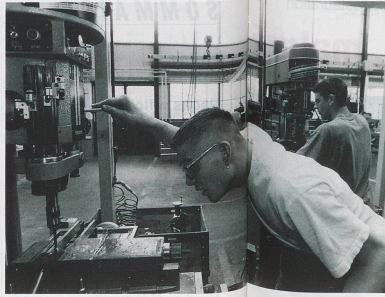
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'apprentissage professionnel en Suisse jouit toujours d'une bonne renommée. (Photos: Keystone)

Reconnaissance des diplômes: interview avec Rudolf Natsch\*

## «Pouvoir travailler à l'étranger»

«Revue Suisse»: La réponse aux Suisses de l'étranger qui se renseignent sur la validité de leur diplôme en Suisse est «selon les cantons», «suivant l'université» ou même «selon la faculté». Alors ne devrions-nous pas commencer par balayer devant notre porte avant de chercher à conclure des conventions internationales sur la reconnaissance des diplômes?

**Rudolf Natsch:** Il faut faire l'un et l'autre. Nous avons un intérêt primordial à ce que nos diplômés suisses soient reconnus à l'étranger. Nous ne pouvons cependant pas seulement demander, il nous faut aussi donner. Peut-être que le débat sur l'Europe donnera une certaine impulsion aux efforts déployés dans ce sens à l'intérieur du pays.

l'étranger, d'un niveau comparable à celui d'une haute école spécialisée. Nous voulons cependant encore un peu plus, car il ne s'agit pas seulement que nos écoles soient reconnues formellement comme équivalentes. En fin de compte, ce sont les meilleurs qui l'emportent.

Un des principaux atouts de la Suisse, c'est son haut niveau de formation. La reconnaissance réciproque des diplômes ne conduit-elle pas à un nivellement vers le bas?

Il serait tout à fait présomptueux de prétendre cela. Lors des négociations sur l'EEE, l'opinion prévalait que la reconnaissance mutuelle des diplômes était nécessaire, mais chaque pays a laissé entendre qu'il sacrifiait un peu la qualité de ses propres diplômes sur l'autel commun. L'opinion selon laquelle son propre système est le meilleur est largement répandue, pas seulement en Suisse. D'un point de vue objectif, tous ces pays sont capables d'offrir une bonne formation.

Qui est le plus intéressé à la reconnaissance mutuelle des diplômes, la Suisse ou l'UE?

Au risque que mes déclarations soient lues à Bruxelles: c'est nous, parce qu'il est important pour eux personnellement, mais aussi pour toute notre économie, qui est axée sur l'exportation.

Pour ce qui est des diplômes universitaires, il existe un service d'information, qui renseigne sur leur validité. Qu'en est-il d'autres diplômes, par exemple pour l'accès aux hautes écoles spécialisées?

Notre office s'occupe aujourd'hui déjà intensivement de cette question. Nous traitons chaque jour environ 20 demandes de gens du monde entier qui aimeraient par exemple passer chez nous le certificat de capacité et attestent d'un apprentissage complet qu'ils souhaitent voir reconnu. En ce qui concerne l'admission dans les hautes écoles spécialisées, celles-ci décident en principe de

\*Rudolf Natsch est sous-directeur et chef de la Division de la formation professionnelle à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT). Il s'occupe du dossier de la reconnaissance des diplômes dans les négociations bilatérales entre la Suisse et l'Union européenne. (RS 5/96 Sport)



Rudolf Natsch: «En fin de compte, ce sont les meilleurs qui l'emportent.» (Photo: Michael Stahl)

Les choses sont effectivement en train de changer, avec la réforme de la maturité et l'introduction de la maturité professionnelle et des hautes écoles spécialisées. Ces changements résultent-ils avant tout de contraintes extérieures?

Je n'aimerais pas parler de contrainte, mais il est certain que le débat sur l'intégration a été la cause déterminante qui nous a amenés à faire quelque chose. Nous aurions très bien pu créer des hautes écoles spécialisées il y a 20 ans déjà, mais aujourd'hui nous avons été obligés de faire ce pas. Grâce à notre réseau bien organisé d'écoles d'ingénieurs, il sera possible de réaliser cette réforme dans un délai relativement court. La formation dans des écoles d'ingénieurs est aujourd'hui déjà, en comparaison avec

### Une certaine critique quand même

Le rythme très soutenu de cette réforme a suscité un certain scepticisme dans les sphères politiques: certains ont trouvé par exemple qu'on avait manqué l'occasion de réaliser un édifice commun sur le «grand chantier» de la formation. Et il est vrai qu'on n'engagera la réforme de l'apprentissage professionnel qu'après le lancement des hautes écoles spécialisées, alors que ces dernières en constituent en quelque sorte le prolongement logique. On a également souligné l'absence de coordination avec les universités, où diverses réformes sont en cours sans qu'ait été étudiée la question des conséquences pour les hautes écoles spécialisées.

Des critiques se sont élevées également contre le fait que la Confédération porte avant tout son effort, dans un premier temps, sur des filières techniques et commerciales, donc des professions plutôt «masculines», alors que les professions à prédominance féminine, telles que celles du domaine de la santé et du travail social, ne seront concernées que dans une seconde phase. La Confédération avait fait valoir qu'il s'agissait de domaines relevant de la compétence cantonale et qu'elle s'occupait en priorité des professions reconnues par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. Néanmoins il y aura cependant, dès l'automne 1997 déjà, des hautes écoles spécialisées des beaux arts et, plus tard, dans les domaines de la santé et du travail social, dans le canton de Berne par exemple. Mais ces établissements seront supportés par les cantons exclusivement et commenceront avec un nombre limité de filières.

Premières hautes écoles spécialisées dès 1997

## Les hautes écoles en pleine mutation

Le paysage universitaire suisse est en train de se réorganiser de fond en comble. Aux universités et écoles polytechniques fédérales viendront s'ajouter, dès l'automne 1997, probablement huit hautes écoles spécialisées. Il s'agit de la plus importante réforme de la formation de ces dernières décennies. Et tout se passe étonnamment rapidement.

Le compte à rebours a débuté. Une telle entreprise ne va pas de soi en Suisse dans le domaine de l'éducation, marqué du sceau du fédéralisme. Surtout s'il s'agit de la plus importante et la plus onéreuse réforme depuis des

Andreas Stuber\*

décennies dans le domaine de la formation. L'enseignement commencera en 1997 dans les hautes écoles spécialisées, qui, en l'état du projet, seront vraisemblablement au nombre de huit: une en Suisse romande, une dans le canton de Berne, une dans celui de Soleure, une (peut-être deux) dans le canton d'Argovie, une pour les deux Bâle, une en Suisse centrale, une pour Zurich et la Suisse orientale et une au Tessin.

Ces hautes écoles spécialisées viendront compléter les universités cantonales existantes et les deux Ecoles polytechniques fédérales; elles seront davantage axées sur la pratique et contri-

\*L'auteur est rédacteur à la rubrique suisse du quotidien bernois «Der Bund».

bueraient à promouvoir la collaboration avec les petites et moyennes entreprises dans le domaine de la recherche et du développement.

Elles ont également pour objectif d'ouvrir la voie universitaire aux jeunes qui se sont engagés au départ dans un apprentissage professionnel traditionnel.

### Coûteux et complexe

Cette réforme n'est pas précisément bon marché: la mise en place de ces hautes écoles entre 1997 et 2003 coûtera 5,4 milliards de francs dont 1,6 milliard au maximum seront à charge de la Confédération. Cela représente un surplus de dépenses de 600 millions de francs par rapport au soutien que la Confédération accorde aujourd'hui aux écoles spécialisées – ce qui n'est pas une broutille dans une période de crise financière. Et le projet n'est pas non plus facile à réaliser, puisqu'il existe encore aujourd'hui 29 écoles techniques supérieures (ETS) comptant quelque 10 000 étudiants, 14 écoles supérieures de cadres pour l'économie et l'administration (ESCEA) aux-

quelles sont inscrits 2 200 étudiants, ainsi que sept écoles supérieures d'arts appliqués (ESAA) formant 330 étudiants. Toutes ces écoles souhaitent naturellement être reconnues par la Berne fédérale comme haute école spécialisée: à cet effet, elles se réunissent en unités d'écoles spécialisées en appliquant différentes formes d'organisation (par ex. holding).

### Pourquoi aller si vite?

Malgré les coûts élevés et des structures complexes, cette réforme avance rapidement. Le Conseil fédéral avait présenté son projet de loi en juin 1994; le Conseil des Etats l'avait déjà approuvé en janvier 1995, suivi par le Conseil national en automne de la même année; les ordonnances d'exécution sont élaborées cette année et la reconnaissance des écoles par la Confédération aura lieu l'an prochain. Parallèlement, les cantons procèdent aux adaptations législatives nécessaires et certains, comme le canton d'Argovie, profitent de l'occasion pour réaliser de vieux rêves d'universités.

Les hautes écoles spécialisées doivent permettre en partie le rattachement manqué à l'Espace économique européen en hiver 1992; leurs diplômés seront eurocompatibles. Mais tout aussi importants sont les espoirs quant aux répercussions pour l'économie: les hautes écoles spécialisées sont considérées comme des investissements pour l'avenir du pays.



façon autonome. Mais on peut imaginer qu'on nous consulte, par exemple pour dire si un certificat étranger équivaut à une maturité professionnelle.

**Un accord avec l'UE simplifierait-il votre tâche?**  
Cela dépend de l'importance de la circulation des personnes. Même si nous devions conclure une convention prévoyant la reconnaissance mutuelle des diplômes de hautes écoles spécialisées, il faudrait probablement une autorité quelconque pour certifier dans le cas concret que tel ou tel diplôme est bien conforme à la convention.

**Pour terminer, une question personnelle encore. Comment a évolué le paysage pédagogique depuis que vous avez quitté l'école?**

La formation évolue plus rapidement; les innovations passent par exemple beaucoup plus vite dans le programme d'éducation. En outre, le flot d'informations s'est accru à tous les niveaux et dépasse de plus en plus le pouvoir d'assimilation des élèves. Face au danger de superficialité qui en résulte, il faut être conscient que toute formation est incomplète et que le terme de formation achevée est au fond un non-sens. L'idée que la formation doit être complétée la vie durant imprègne toujours davantage la politique de l'éducation, ce qui ne signifie pas encore que tout le monde l'applique.

Interview: René Lenzi

Formation et perfectionnement dans l'hôtellerie et la restauration

## Réforme nécessaire, malgré une réputation mondiale

**Nos écoles hôtelières jouissent d'une renommée mondiale, mais les établissements de formation de l'étranger progressent à pas de géant.**

Lausanne est un nom magique aujourd'hui encore dans les milieux d'hôtellerie. Les diplômés de l'École hôtelière de Lausanne se voient offrir presque automatiquement des postes de cadres en Suisse et à l'étranger. La

Andreas Netzle\*

liste des membres de la «Société des anciens élèves» de cette école, fondée à Lausanne par la Société suisse des hôteliers, contient le gratin de la haute hôtellerie du monde entier. César Ritz, fondateur de l'hôtellerie moderne de haut niveau, vient de Suisse – de même que la désignation de «palace», utilisée pour la première fois en 1896 par le pionnier de l'hôtellerie Badrutt pour son hôtel de luxe à St-Moritz.

\* Andreas Netzle est rédacteur en chef de *tourismus revue*, le plus important périodique professionnel suisse pour l'hôtellerie, la gastronomie, le tourisme et les loisirs.



Quelque 1200 diplômés sortent chaque année des onze établissements groupés au sein de la Société des écoles suisses spécialisées dans l'hôtellerie et la restauration. Une grande partie d'entre eux vient de l'étranger, où l'on apprécie surtout la formation pratique et la haute qualité de l'enseignement dans le domaine de la gastronomie. Les écoles

hôtelières dans le monde ont certes fait de grands progrès et atteint un bon niveau, mais, dans les pays anglo-saxons et asiatiques surtout, elles restent des sortes de «colleges» où est dispensée une formation plutôt théorique.

Par ailleurs, on s'efforce en Suisse d'offrir à l'avenir des cours de niveau haute école spécialisée pour la restaura-

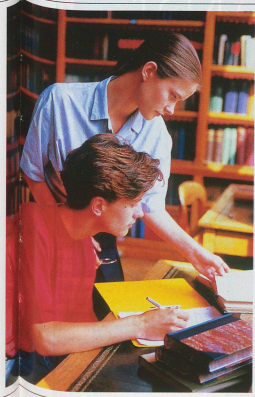
L'hôtellerie suisse exporte son système de formation pratique dans le domaine de la gastronomie. (Photo: Keystone)

tion également et de renforcer par conséquent le domaine de la direction d'entreprise. Les nouveaux «centres de compétences» de Lausanne et de Lucerne offriront dès l'été 1997 des formations de niveau académique, alors qu'aujourd'hui, seule la Société suisse des hôteliers propose un séminaire «gestion d'entreprise» destiné aux cadres de l'hôtellerie et de la restauration.

### Nouveau: la maturité professionnelle

La formation et le perfectionnement professionnels dans l'hôtellerie ont, comme dans d'autres branches, leurs particularités. Les cuisiniers, assistants d'hôtel, assistants en gastronomie et restauration et, depuis peu, les employés de commerce en hôtellerie et restauration apprennent leur métier dans des cours professionnels intercantonaux ou dans des hôtels-écoles. Depuis 1995 se déroule un projet-pilote, «Gastrofutur», qui vise à adapter aux exigences d'aujourd'hui les apprentissages professionnels traditionnels en mettant l'accent sur l'approche interdisciplinaire et globale.

Au terme de leur apprentissage, les jeunes ont la possibilité de suivre des cours en vue d'obtenir un brevet fédéral. Un sixième environ des quelque 6000 apprentis suivent cette voie chaque année. Après cela, ils peu-



### Le système de formation en Suisse

La Suisse ne connaît pas un système uniforme de formation. Conformément à la structure politique du pays, il existe une mosaïque d'écoles et de directions de l'instruction publique cantonales autonomes. Ce qui n'est pas sans créer des problèmes en cas de changement de domicile.

Le système de formation comprend l'école primaire, l'école secondaire, le gymnase, l'école professionnelle, l'université et, depuis peu, la haute école spécialisée. Le type et la désignation des écoles diffèrent d'un canton à l'autre et selon les régions linguistiques, de même que le nombre d'années de scolarité obligatoire.

Les cantons régissent et contrôlent le système d'éducation, alors que la formation des adultes est essentiellement assurée par des institutions privées. Si l'on additionne le nombre des élèves et des étudiants et celui des participants à des cours relevant de l'éducation des adultes, on obtient un chiffre impressionnant: plus d'un quart de la population est inscrit à une école ou à un établissement de perfectionnement professionnel.

Par comparaison avec les pays voisins, la Suisse a un début de scolarité tardif, à sept ans en règle générale. Les écoliers suisses ont plus de cours par semaine (jusqu'à 40 heures) et plus de semaines d'école par année pendant huit à neuf ans. Les horaires scolaires sont encore dans une large mesure tels qu'ils ont été fixés lors de l'introduction de la scolarité obligatoire au 19<sup>e</sup> siècle et tiennent peu compte des changements survenus dans les conditions de travail et de loisirs des parents.

La sélection professionnelle intervient tôt: le choix se fait généralement avant la fin de la scolarité obligatoire, c'est-à-dire avant l'âge de 16 ans. En revanche, les étudiants n'entrent guère à l'université avant l'âge de 20 ans et les études à l'université durent plus longtemps que dans les autres pays d'Europe.

Les écoles suisses sont très sélectives: les élèves faibles sont rapidement séparés des autres et cette sélection est quasi irrémédiable. Environ 17 pour cent d'une promotion parviennent à la maturité. La formation professionnelle, voie suivie par la plupart des garçons et des filles, est principalement assumée en Suisse par les entreprises privées.

Pratiquement chacune des 3000 communes du pays a son propre établissement scolaire. Cette offre performante et diversifiée de formation absorbe 20 pour cent du budget des pouvoirs publics (commune, canton, Confédération). Avec les dépenses pour les hautes écoles, la rubrique «Formation et recherche» figure dans le budget de la Confédération pour 14,5 milliards de francs et passe avant le social et la santé. La considération sociale dont jouissent les enseignants est élevée, tout comme leur situation matérielle: leurs traitements comptent parmi les meilleurs du monde pour le corps enseignant.

AB

Source d'information: La Suisse vue par les autres – La Suisse vue par elle-même. Publié en français, allemand, italien, anglais et espagnol par les Editions Scalo, Zurich, 1992.

Réflexions sur la politique de la formation

## La voie cahoteuse de la formation en Suisse

Walter Hagenbüchle\*

L'école bouge – aussi bien sa «clientèle» qu'elle-même: après l'accumulation des deux dernières décennies, un vent de réforme s'est mis à souffler sur le paysage de l'éducation et de la formation professionnelle en Suisse. La société en formation doit en prendre son parti.

Certains projets de réforme, en tout premier lieu le système de maturité professionnelle et de hautes écoles spécialisées, ont déjà passé la mise en jambes, et sont entrés en piste – si ce n'est du point de vue financier, sous l'aspect de politique de formation en tout cas. La réforme de la maturité, qui en est à son troisième essai depuis 1968, va modifier le système de branches. Le germe de réforme de notre système d'enseignement est venu de l'étranger: il a nom «Europe» et n'a nullement perdu de sa vigueur du fait de la volonté de la Suisse de faire cavalier seul.

Malgré les mesures d'économie qui n'ont pas épargné l'éducation et la formation, l'école veut davantage de professionnalisme, d'esprit d'équipe, d'autonomie en matière de programmes et de possibilités de perfectionnement pour le corps enseignant. Il est question de porter au niveau universitaire la formation des instituteurs. Mais le fédéralisme suisse dans le domaine éducatif exerce un effet inhibiteur. Néanmoins, l'ambitieux projet de création de hautes écoles spécialisées exige un système de formation performant, qui garantisse les compétences aussi bien scientifiques que didactiques et méthodologiques des enseignants.

Malgré les mesures d'économie qui n'ont pas épargné l'éducation et la formation, l'école veut davantage de professionnalisme, d'esprit d'équipe, d'autonomie en matière de programmes et de possibilités de perfectionnement pour le corps enseignant. Il est question de porter au niveau universitaire la formation des instituteurs. Mais le fédéralisme suisse dans le domaine éducatif exerce un effet inhibiteur. Néanmoins, l'ambitieux projet de création de hautes écoles spécialisées exige un système de formation performant, qui garantisse les compétences aussi bien scientifiques que didactiques et méthodologiques des enseignants.

Malgré les mesures d'économie qui n'ont pas épargné l'éducation et la formation, l'école veut davantage de professionnalisme, d'esprit d'équipe, d'autonomie en matière de programmes et de possibilités de perfectionnement pour le corps enseignant. Il est question de porter au niveau universitaire la formation des instituteurs. Mais le fédéralisme suisse dans le domaine éducatif exerce un effet inhibiteur. Néanmoins, l'ambitieux projet de création de hautes écoles spécialisées exige un système de formation performant, qui garantisse les compétences aussi bien scientifiques que didactiques et méthodologiques des enseignants.

Malgré les mesures d'économie qui n'ont pas épargné l'éducation et la formation, l'école veut davantage de professionnalisme, d'esprit d'équipe, d'autonomie en matière de programmes et de possibilités de perfectionnement pour le corps enseignant. Il est question de porter au niveau universitaire la formation des instituteurs. Mais le fédéralisme suisse dans le domaine éducatif exerce un effet inhibiteur. Néanmoins, l'ambitieux projet de création de hautes écoles spécialisées exige un système de formation performant, qui garantisse les compétences aussi bien scientifiques que didactiques et méthodologiques des enseignants.

Malgré les mesures d'économie qui n'ont pas épargné l'éducation et la formation, l'école veut davantage de professionnalisme, d'esprit d'équipe, d'autonomie en matière de programmes et de possibilités de perfectionnement pour le corps enseignant. Il est question de porter au niveau universitaire la formation des instituteurs. Mais le fédéralisme suisse dans le domaine éducatif exerce un effet inhibiteur. Néanmoins, l'ambitieux projet de création de hautes écoles spécialisées exige un système de formation performant, qui garantisse les compétences aussi bien scientifiques que didactiques et méthodologiques des enseignants.

Malgré les mesures d'économie qui n'ont pas épargné l'éducation et la formation, l'école veut davantage de professionnalisme, d'esprit d'équipe, d'autonomie en matière de programmes et de possibilités de perfectionnement pour le corps enseignant. Il est question de porter au niveau universitaire la formation des instituteurs. Mais le fédéralisme suisse dans le domaine éducatif exerce un effet inhibiteur. Néanmoins, l'ambitieux projet de création de hautes écoles spécialisées exige un système de formation performant, qui garantisse les compétences aussi bien scientifiques que didactiques et méthodologiques des enseignants.

Malgré les mesures d'économie qui n'ont pas épargné l'éducation et la formation, l'école veut davantage de professionnalisme, d'esprit d'équipe, d'autonomie en matière de programmes et de possibilités de perfectionnement pour le corps enseignant. Il est question de porter au niveau universitaire la formation des instituteurs. Mais le fédéralisme suisse dans le domaine éducatif exerce un effet inhibiteur. Néanmoins, l'ambitieux projet de création de hautes écoles spécialisées exige un système de formation performant, qui garantisse les compétences aussi bien scientifiques que didactiques et méthodologiques des enseignants.

\*Walter Hagenbüchle est rédacteur à la Neue Zürcher Zeitung. Cet article est un condensé de deux commentaires publiés. Adaptation AB.